

## Communiqué de presse

Paris, le 18 décembre 2025

# COLLÈGE : STOP À LA TECHNOCRATIE ET À LA RÉUNIONITE !

Le **SNALC** a pris connaissance de l'instruction ministérielle du 17 décembre 2025 sur la difficulté scolaire au collège, et la trouve inacceptable.

Alors que, sur le terrain, les professeurs constatent combien nos élèves sont en difficulté et ont besoin d'une aide réelle, le ministère pond des mesures technocratiques, inadaptées et sans moyens.

Il va donc produire des indicateurs. Il va donc créer des équipes avec des IPR, des IEN, des conseillers pédagogiques... qui viendront aider les chefs d'établissement à « piloter » leur collège et à bâtir un plan triennal. Deux projets d'établissement pour le prix d'un !

Dans les établissements, la réunionite va battre son plein – avec déjà deux demi-journées – pour mettre en place des dispositifs comme des groupes restreints, de l'accompagnement et « mieux » en utiliser d'autres comme devoirs faits. Bien sûr, cette instruction ne définit pas précisément les moyens. Bien sûr, cette instruction dit que les professeurs doivent se former, mais sans préciser sur quel temps.

Pour le **SNALC**, la technocratie et la réunionite n'ont jamais fait progresser les élèves. Mais elles épuisent les collègues.

Pour le **SNALC**, parler de dispositifs et d'effectifs réduits sans allouer des moyens est une forme de mensonge.

Enfin et surtout, pour le **SNALC**, il faut arrêter de laisser entendre que si les élèves réussissent mal, c'est parce que les professeurs sont mal formés. C'est simpliste et insultant.

Le **SNALC** propose donc que cette instruction rejoigne celle d'Élisabeth Borne sur le contrôle continu pour le bac : dans la corbeille de nos logiciels de messagerie.

### Contact :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, [pedagogie@snalc.fr](mailto:pedagogie@snalc.fr)